

• DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2024 •

# ÉVALUATION DES CONCENTRATIONS EN DIOXYDE D'AZOTE À PROXIMITÉ DES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS DE LA CACEM

## > OBJECTIFS :

- Évaluer les concentrations en dioxyde d'azote  $\text{NO}_2$  dans l'environnement des principaux axes routiers de la CACEM
- Établir une cartographie de ce polluant sur la zone d'étude
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur
- Évaluer l'évolution des concentrations mesurées depuis 2012

## > CONTEXTE :

Dans le cadre du programme AIR CACEM, Madininair réalise depuis plusieurs années des études de la pollution automobile sur le territoire centre. En effet, la pollution automobile est une problématique forte sur le territoire de la CACEM, qui est traversé par un réseau filaire dense (axe autoroutier de 123 000 véhicules par jour et axes nationaux de 95 000 véhicules par jour). En 2024, la CACEM a souhaité une nouvelle évaluation des concentrations en dioxyde d'azote sur les grands axes routiers ainsi qu'une tendance d'évolution des concentrations sur ces axes depuis 2012.

## > MATÉRIEL ET MÉTHODES :

Prélèvement du dioxyde d'azote par tubes passifs sur 4 campagnes successives, selon le calendrier suivant :

CAMPAGNE 1	CAMPAGNE 2	CAMPAGNE 3	CAMPAGNE 4
Du 10/09 au 23/09/2024	Du 23/09 au 07/10/2024	Du 07/10 au 21/10/2024	Du 21/10 au 04/11/2024

## RÉSULTATS

La carte ci-après (fig. 1) permet de visualiser les concentrations moyennes en dioxyde d'azote  $\text{NO}_2$ , gaz traceur de la pollution automobile.

En 2024, les concentrations en  $\text{NO}_2$  sont maximales le long des principaux axes routiers : la rocade (D41) et l'autoroute A1. Les concentrations diminuent progressivement dès que l'on s'éloigne de ces axes. En effet, 4 sites de mesure dépassent la valeur limite

annuelle de  $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , 3 sites dépassent le seuil d'évaluation supérieur de  $32 \mu\text{g}/\text{m}^3$  et 3 sites dépassent le seuil d'évaluation inférieur de  $26 \mu\text{g}/\text{m}^3$ . Ils se situent le long de la rocade (D41) et sur l'autoroute A1.

Ainsi, ces zones enregistrent un risque modéré de dépassement des normes environnementales en dioxyde d'azote pour une mesure réalisée toute l'année.



